Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Matthieu Bayard, Grône

Bénéficiaire de l'autorisation

Monsieur Matthieu Bayard

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Parcelle n° 3623, Impasse du Lac, 3979 Grône

Propriétaire de l'organisation concernée

Solioz & Merkli SA CHE-106.998.634 Impasse des Chasseurs 1 3979 Grône

Enseigne

Buvette de la Corne / Saunalps

Description de la prestation de services

Petite restauration, boissons, glaces du lundi au dimanche de 10h00 à 20h00

Date de la prise d'activité

le 4 novembre 2025

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Grône porte à la connaissance du public que M. Matthieu Bayard, domicilié à Champlan, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser, par écrit, au Conseil Communal de Grône, Case postale 54, 3979 Grône dans les 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune de Grône - Administration Rue Centrale 182 3979 Grône

Délai

Expiration du délai: 09.11.2025